

Bureau Communautaire du 25 mai 2023

Délibération n° B2023-019

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à dix-sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué le 17 mai 2023, s'est réuni à MALESTROIT sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BLEHER

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 16

Etaient présents (11) :

BLEHER Jean-Luc, BERTHEVAS Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, HERRY Marie-Hélène, LAUNAY Alain, YHUEL Yann, HERVE Muriel, HOURMAND Sylvie, GICQUELLO Bruno, HURTEBIZE Didier, DE CHABANNES Alain

Absents ayant donné pouvoir (3) :

MARCY Christelle donne procuration à BERTHEVAS Gaëlle, JOUEN Claude donne procuration à DE CHABANNES Alain, GUE Thierry donne procuration à YHUEL Yann

Absents, excusés (2) :

GUIHARD Jean-François, GENOUEL Fabrice

Secrétaire de séance : Madame Sylvie HOURMAND

Objet: - Commande publique : Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement du Centre de découverte des Landes, du bâtiment d'accueil du site des Menhirs et repositionnement du camping municipal

Madame la vice-présidente informe les membres du Bureau Communautaire, que le site des Landes de Monteneuf – Archéosite de Brocéliande a été retenu pour un accompagnement de la Région Bretagne au titre de son dispositif d'aide « Sites d'exception naturels et culturels ».

Propriétaire du site mégalithique et du centre d'hébergement des Landes de Monteneuf, De l'Ouest à Brocéliande communauté a la volonté de développer l'activité de ces lieux afin d'enrichir son attrait touristique territorial. Pour cela, une étude de développement dans le cadre du dispositif site d'exception a été menée en 2022.

Les résultats de l'étude et les préconisations de la Région Bretagne invitent notre collectivité à prendre attaché auprès d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage pour la définition de scénarios de réaménagement du centre d'hébergement des Landes.

Madame la vice-présidente présente le cahier des charges référencé M2305 et précise qu'avec une estimation financière de 72 000 € HT, une consultation des entreprises a dû être lancée selon les modalités suivantes :

1. Consultation selon la procédure adaptée pour les marchés de fournitures et services d'un montant inférieur à 90 000 € HT avec publicité directe auprès de 5 cabinets d'études et mise en ligne du dossier de consultation sur le profil acheteur de la communauté de communes via la plateforme E-Mégalis le 07 avril 2023
2. Date limite de réception des offres le 28 avril 2023 à 12h00
3. Critères d'attribution :
 - a. Prix des prestations : 40%
 - b. Valeur technique : 60 %
 - i. Pertinence et clarté de la méthodologie de projet proposée : 30%
 - ii. Pertinence de la composition de l'équipe proposée et les compétences mobilisées : 15%
 - iii. Qualité de compréhension des enjeux : 15%

1 cabinet a répondu à la consultation.

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE :

- L'AUTORISATION du président, ou de son représentant, à attribuer le marché au groupement solidaire mandaté par la SEMBREIZH (35510 CESSON SEVIGNE) et ayant présenté l'offre la mieux-disante et dans la limite des crédits inscrits au budget, et à signer toutes pièces relatives à cette affaire

de l'OUST à BROcéLIANDE COMMUNAUTÉ
La Gacilly • Guer • Malestroit

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER